

Mise en ligne : 7 octobre 2014.
Dernière modification : 6 décembre 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

AMÉDÉE BRETIGNIÈRE

(Pau, 21 nov. 1856-La Rochelle, 5 sept. 1890)
Fils de Louis-François Bretignère et de Marie-Élisabeth Lecomte
Marié en 1884 avec Élisabeth Catala(1864-1848), nièce d'Arthur Verdier
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Arthur_Verdier.pdf
Dont :
— Marcel (La Rochelle, 8 août 1885-Biviers, Isère, 31 déc. 1944),
marié en 1915 avec Marie-Zimée Haentjens,
ingénieur civil,
administrateur de la Société dauphinoise du moellon Dux à Grenoble (1920),
de la Compagnie française de Kong,
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Kong_1894-1923.pdf
et de la Compagnie générale des comptoirs africains,
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Generale_Comptoirs_afric.pdf
président des Plantations d'Elima
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Plantations_d'Elima.pdf
— et Georges (1886-1918), marié en 1915 à La Rochelle, avec Harriet Mörch, directeur des
Papeteries de Galas, près Fontaine-de-Vaucluse, mobilisé pendant la Grande Guerre aux
Papeteries Lafuma de Voriron.

(*Le Journal des débats*, 5 octobre 1883)

Le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris* (3^e fascicule de 1882-1883) vient de paraître. Il contient notamment :

Assinie et Grand-Bassam, par M. Bretignière, avec carte

.....

Au siège de la Société, 7, rue des Grands-Augustins.

(*Le Soir*, 21 mars 1884)

M. Amédée Bretignière, qui représentait la France en qualité de commissaire pour la délimitation des frontières de notre colonie d'Assinie (golfe de Guinée), vient d'arriver à Paris après avoir terminé sa mission, et a remis son rapport entre les mains de M. le ministre de la marine.

LES ORIGINES D'UNE COLONIE FRANÇAISE
LA CÔTE-D'IVOIRE
par Gabriel Hanotaux
(*Le Temps*, 9 décembre 1930)

Voici que l'histoire de notre expansion coloniale moderne commence à s'écrire : hier, c'était Mangin sur le Sénégal et le Niger, demain ce sera Brazza sur le Congo ; aujourd'hui, c'est Verdier, Bretignière et Treich-Laplène à la Côte-d'Ivoire.

Le *Journal en Côte-d'Ivoire*, d'Amédée Bretignière, pourrait aussi bien s'intituler « carnet de route ou « carnet de guerre » ; car c'est toute une épopée qu'il raconte : la guerre contre la nature, la guerre contre le climat, la guerre contre la barbarie indigène, dans un pays quasi inaccessible en raison de la barre, tout en lagunes, en marécages, en forêts impénétrables, et qui devient peu à peu un des plus précieux joyaux de notre empire africain. Le coup d'œil, la ténacité, l'esprit de sacrifice de quelques Français nous ont assuré cet avantage que d'autres auraient négligé. « Nos gens », comme on dit au Canada, ont tenu, obtenu et maintenu, en attendant que le gouvernement s'émût, les défendît, eux et leurs entreprises, et, finalement, récoltât, pour la France, la moisson qu'ils avaient semée.

Non pas que cette côte fût inconnue ni dédaignée, mais elle était si dure à l'Européen ! Dès le quinzième siècle, les marins dieppois y avaient fait la traite et fondé de premiers établissements.

Presque au même moment, on voit apparaître les Portugais qu'enrichit la fameuse et mystérieuse découverte de la Mina (1471). Au dix-septième siècle, les compagnies royales et notamment la « Compagnie d'Afrique » (1700) y avaient créé des comptoirs, dont le plus important à l'embouchure de la rivière Assinie. Et, depuis lors, nos navigateurs et nos commerçants n'avaient plus jamais délaissé la Côte-d'Ivoire. En 1842, les traités passés avec les princes indigènes établirent le protectorat français sur la Côte d'Assinie, nommée par nous Côte-d'Ivoire, et qui s'étendra peu à peu de la République de Libéria jusqu'à la Côte-d'Or britannique.

La concurrence des pays navigateurs sur ces rivages indique assez le prix qui s'y attachait. L'or, le « bois d'ébène » pendant de longs siècles, l'ivoire, les épices, les bois précieux faisaient braver bien des dangers. On sait, depuis les belles découvertes de M. de la Roncière, que Christophe Colomb, envoyé par ses patrons, les banquiers de Gênes, avait été séduit par le mirage de la mystérieuse Mina et qu'il était allé chercher, d'abord, l'or en Afrique. Son échec de ce côté ne l'avait pas découragé et, après avoir été prendre vent en Portugal, il s'était dirigé vers une autre route.

Les échecs de nos compagnies coloniales n'avaient pas découragé davantage nos Français. Au dix-neuvième siècle, la puissante maison Régis, de Marseille, avait repris la suite et avait relevé les tristes ruines et la tradition de nos anciens établissements. Après diverses alternatives, elle dut, à son tour, abandonner la partie en 1858. Or, c'est le moment où un homme se présenta qui, par un concours de circonstances plus heureuses, par une volonté plus énergique, par une plus habile direction des hommes et des opérations coloniales, sut donner un caractère de durée à cet éternel provisoire. Arthur Verdier, de La Rochelle, « muni d'une pacotille de faible valeur, embarqué sur une petite goélette qui portait aussi une maisonnette, partit pour s'installer sur un point quelconque de la Côte d'Afrique ».

Dans un premier voyage, d'essai, il avait rencontré, à Bassam, un autre Rochelais, Desmouys, lieutenant de vaisseau, gouverneur de la colonie, ami de sa famille, et celui-ci lui avait conseillé de s'installer à Bassam. Tel fut son premier établissement. La fortune ne lui sourit pas. La maisonnette brûla ; la pacotille fut détruite, les premiers travaux anéantis. Verdier ne se découragea pas ; il revint en Europe, trouva quelques capitaux en Hollande, puis en France, et il se réinstalla sur la Côte à partir de 1867. En 1870, la guerre le menaçait de nouveau d'un péril mortel. Il tint bon. Il vécut. Puis, se remit en selle. De 1870 à 1889, il resta gardien du pavillon français et il obtint, enfin, le titre bien mérité de « résident de France en Grand-Bassam et en Assinie ».

Quand il rentra définitivement en France, la colonie avait pris racine. Les traités passés avec le roi Amatifou étaient ratifiés à Paris et exécutés sur les lieux ; la collaboration, sous forme notamment de fourniture de main-d'œuvre, était assurée ; les

ambitions de l'Angleterre sur la Côte française étaient contenues ; une première plantation sortait, de terre ; et quand Armand Nisard me transmit, au ministère des affaires étrangères, le service des protectorats, je trouvai un dossier bien en règle et présentant le tableau des longs et heureux efforts qui avaient maintenu, pendant de si difficiles années, les droits de la France.

*
* *

Ce que devint la colonie quand M. A. Verdier l'eut quittée en laissant ses intérêts aux soins du successeur qu'il s'était choisi, M. Amédée Bretignière, c'est précisément l'objet du « carnet », plein de vie et de mouvement, qui est publié aujourd'hui : je me garderai bien d'en déflorer la nouveauté. Jour par jour, M. Bretignière inscrit sur ce que l'on pourrait appeler son « livre de bord » les incidents de la lutte qu'il soutint contre les résistances de ce rude héritage. De 1881 au 5 septembre 1890, date de sa mort, à La Rochelle, des suites d'une angine contractée « en service commandé », M. Bretignière déploya toutes les qualités du vrai colon français : bon sens, modération, loyauté, ingéniosité, douceur à l'égard des indigènes, fermeté pour la défense des intérêts du pays, en un mot persévérance et abnégation, inspirant, autour de lui, l'affection et le respect.

Quand il dut quitter la colonie, il laissait une plantation [Elima] en plein rapport, exportant déjà près de 100.000 kilos de café, une organisation remarquable de la forêt pour l'exploitation de ses bois précieux, une étude minutieuse et pratique du lavage de l'or, un chemin de fer Decauville en voie d'établissement, sans parler des habitations devenues confortables, des jardins d'agrément, des écoles, de l'amélioration du personnel, etc. Dans un effort final, quand, à bout de forces, il tentait de mettre le tout au point avant de partir, il écrivait sur son journal: « Il nous reste à achever, la pose du Decauville. Nous partons en petite pirogue avec trois hommes. Gros temps. Tornade. Nous emplissons. Obligés de nous arrêter à un petit village ; mais n'ayant rien à manger ni de quoi changer, nous nous décidons à repartir malgré le temps. Arrivés à Elima à neuf heures du soir, trempés jusqu'aux os. Pourvu que mon mal de gorge, devenu chronique, ne souffre pas trop de cette aventure, et que je puisse continuer à me hâter. Il le faut bien ! Je n'ai plus que trois semaines à passer à la Côte. Je m'occupe presque jour et nuit ; la crainte de laisser quelque chose inachevé me fait courir, depuis un mois, d'un bout à l'autre du pays. Mes noirs, paraît-il, m'appellent « vite-vite ». Je sais bien, moi, que je ne veux pas manquer mon steamer du 14 avril, pour ne pas retarder le moment où je pourrai serrer dans mes bras ma chère femme, mes trois petits enfants et mes vieux parents. »

Il ne le manquera pas, son steamer ! Mais, quatre mois après, il mourait à La Rochelle, des suites de la maladie léguée par la chère colonie qui lui devait tant.

Tels furent les fondateurs, les organisateurs, les animateurs du début ; telles sont les origines.

*
* *

Mais tout n'est pas dit sur les âges héroïques. Si la création particulière était bien accrochée, la création officielle de la colonie et sa reconnaissance authentique, diplomatique, par nos voisins et nos rivaux avaient réclamé d'autres dévouements encore et d'autres sacrifices. Un mois avant le départ d'Amédée Bretignière, son camarade, son ami, son compagnon de luttés et son chef, la résident à qui l'on devait la délimitation de la colonie et sa constitution définitive, Treich-Laplène*, était mort à bord du steamer *Ville-de-Macéio* qui allait le ramener en France: « On dut, écrivait

Bretignière, qui allait le suivre de si près, on dut faire repasser la barre à ce pauvre corps qui avait cru échapper à l'Afrique, et le restituer à ce cimetière du Grand-Bassam, si bien garni déjà de tombes françaises. »

Treich-Laplène, d'abord maître répétiteur au lycée de La Rochelle, avait été distingué par M. Verdier et était entré, en 1883, dans les services de la maison. En 1885, il était chargé officiellement, par délégation de M. Verdier, des fonctions de résident de France au Grand-Bassam et en Assinie. En 1887, tandis que le lieutenant Binger accomplissait son fameux voyage du Niger à la côte de Guinée, Treich-Laplène reçut du sous-secrétaire d'État aux colonies Eugène Étienne, la mission d'aller au-devant de l'explorateur et de le ravitailler. Secondant les vues du gouvernement, il conclut des traités de protectorat avec les chefs du royaume de Kong, et ces traités furent signés solennellement par lui et le lieutenant Binger. Ces explorations, ces contrats, ces prises de possession, conclus ou accomplis avec le concours du gouverneur Bayol, assurèrent les droits de la France sur l'hinterland. Grâce à ce suprême effort, la colonie de la Côte assura ses communications et son extension vers l'intérieur et se trouva réunie, en fait, avec l'ensemble de l'Afrique occidentale française.

La situation ainsi acquise fut consacrée définitivement par la convention franco-britannique de 1890, et je suis en mesure d'affirmer qu'au cours des négociations, nos partenaires anglais s'inclinèrent devant l'œuvre de Treich-Laplène et rendirent hommage à sa mémoire en adhérant aux résultats qu'il avait obtenus.

Ainsi, ces belles existences, fauchées dans leur fleur, survivaient dans leurs œuvres. La France doit, conserver pieusement le souvenir de ceux qui l'ont, faite plus grande et qui l'ont placée plus haut ; l'histoire doit perpétuer leurs exemples.

Bientôt après, en 1892, une autre négociation, menée également à Paris, avec le baron de Stein, délimitait la Côte-d'Ivoire, à l'ouest, dans ses contacts avec la République de Libéria. La colonie se trouvait définitivement fondée.

*
* *

Quarante ans se sont écoulés. Malgré l'immense fardeau colonial dont la France, assumait la charge durant ces années de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième, rien n'a été négligé pour que ce vaste domaine, si admirablement choisi et constitué, ne tombât pas en déshérence.

La colonie de la Côte-d'Ivoire, qui paraissait un peu isolée sur son rivage peu accessible, barrée, vers l'intérieur, par les montagnes de Kong, n'en a pas moins pris un magnifique essor. Rattachée à l'Afrique occidentale française, elle constitue cet ensemble, doublet de la façade Maroc-Algérie-Tunisie, qui épouse le ventre occidental du continent africain et dont la production et la prospérité complètent si admirablement les caractères spécifiques d'une grande colonie d'établissement. En dépit de la période de stagnation que fut la guerre, la pacification est complète, la colonisation en plein essor. En 1927, le projet de budget pour l'ensemble de l'Afrique occidentale française, qui était de 2 ou 3 millions en 1913, s'élevait à 517 millions ; le commerce de l'ensemble de cette même colonie a passé, en vingt-cinq ans, de 134 millions de francs à 2 milliards 800 millions ou, pour ne pas laisser l'esprit s'égarer en raison de la dévalorisation du franc, de 700.000 tonnes à 1.172.000 tonnes. La Côte-d'Ivoire exporte 110.000 stères d'ébénisterie, surtout d'acajou. La culture du café, du palmier à huile a pris un développement considérable ; et plus encore peut-être celle du cacao : « Ce n'est pas être trop ambitieux, écrit M. Albert Lebrun, à qui nous empruntons ces chiffres, d'envisager l'époque où la Côte-d'Ivoire fournira à la France les 30.000 tonnes de cacao dont elle a besoin. » Reste le problème du coton qui, malgré tant de difficultés inhérentes aux distances et au prix des transports, semble, désormais, appelé à un décisif essor.

Que le Chemin de fer de la Côte-d'Ivoire aboutisse à la Haute-Volta vers laquelle il s'avance rapidement et que la barre se trouve domptée, soit à Grand-Bassam, soit à Vridi, terminus du chemins de fer, et l'ensemble du rendement africain ouvrira des perspectives illimitées. Nous touchons à l'heure où la mémoire des Verdier, des Bretignière, des Treich-Laplène recevra ce définitif couronnement.

Considérez le total de vertus ancestrales que représentent de tels dévouements des fils à leur mère, de simples citoyens inconnus à leur patrie !

INAUGURATION À LA ROCHELLE
D'UN MONUMENT À LA MÉMOIRE
DE TREICH-LAPLÈNE, ARTHUR VERDIER
ET AMÉDÉE BRÉTIGNIÈRE

(*Les Annales coloniales*, 24 septembre 1937)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Arthur_Verdier.pdf
